



SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS GROUPE CHUV

FEVRIER 2025

REVENDICATIONS DU PERSONNEL DU CHUV

IL EST TEMPS QU'ON NOUS RÉPONDE!

Indemnités, temps de travail, harcèlement, salaires : des revendications concrètes qui exigent des réponses

Le 9 décembre dernier, à l'appel du SSP-CHUV, plus de deux cents salarié-e-s ont participé au rassemblement organisé dans le hall central du bâtiment hospitalier. Ce rassemblement, dynamique et combatif, a permis au personnel d'exprimer sa colère à la suite du Rapport Meylan, qui a enquêté sur les avantages salariaux que la Direction des ressources humaines s'est octroyée à elle-même entre 2019 et 2024. Nous avons aussi rappelé les nombreuses revendications du personnel qui restent sans réponse: temps de travail (notamment intégration du temps de change dans le temps de travail), salaires, indemnités (notre pétition remise au Conseil d'Etat en novembre 2024), harcèlement, lutte contre les économies budgétaires. Pour rappeler ces revendications au Département de la santé et à la Direction générale, le SSP-CHUV a adressé en début année le courrier que vous trouverez en scannant le QR code ci-joint à plusieurs destinataires représentant l'employeur.



***Temps Présent* sur le harcèlement sexuel en milieu hospitalier: une confirmation publique et médiatique de ce que nous disons depuis trop longtemps**

Le 30 janvier dernier, l'émission *Temps Présent* a diffusé un reportage consacré au harcèlement sexuel en milieu hospitalier. Nous sommes nombreuses et nombreux à l'avoir vu et à avoir réagi. Des femmes ont eu l'immense courage de témoigner de ce qu'elles avaient vécu et plusieurs témoignages concernaient le CHUV.

On a pu entendre le porte-parole de l'institution expliquer qu'il n'avait pas connaissance des cas concrets que l'émission souhaitait aborder. Il assurait dans le même temps que le CHUV «est exemplaire en matière de lutte contre le harcèlement». Du pur baratin, que l'on nous sert depuis bien trop longtemps. Les journalistes ont pu montrer que, loin d'être exemplaire et de prendre des mesures, le CHUV avait promu ou allait promouvoir à des postes à haute responsabilité des hommes au comportement «problématique». Et que le harcèlement sexuel en milieu hospitalier est une réalité brutale.



AVENUE RUCHONNET 45 / CP 1324 / 1001 LAUSANNE / VAUD@SSP-VPOD.CH / 021 341 04 10

WWW.SSP-VAUD.CH / FB: SYNDICAT SSP VAUD

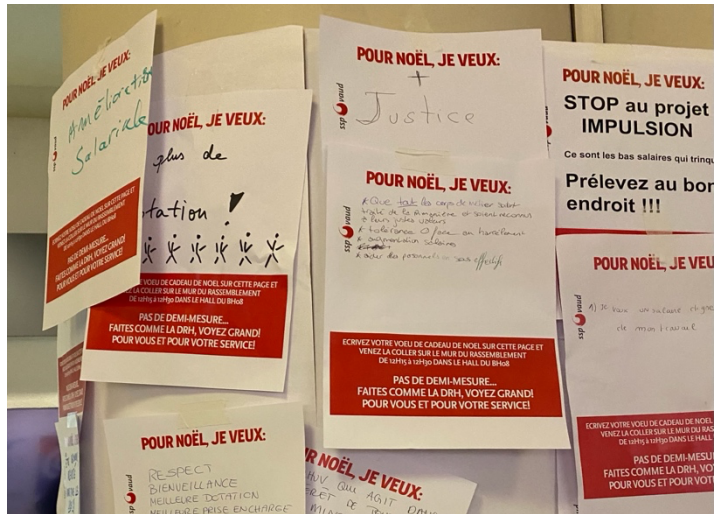
Nous exigeons que des mesures élémentaires soient enfin prises. D'abord écouter, entendre et protéger les victimes. Mais aussi ouvrir des enquêtes et établir les faits. Et punir les coupables. Pour l'instant, on est très loin du compte. Notre syndicat va se mobiliser sur cette question et prendre prochainement des initiatives sur ce sujet. Si vous souhaitez vous engager dans cette lutte, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

150 revendications personnalisées...

Nous avons ajouté à notre envoi à Mme Ruiz et à la Direction générale (voir page 1) les 150 (!) vœux de Noël, sous forme d'affichettes, que les salarié-e-s du CHUV ont rédigé et déposé dans le hall lors du rassemblement du 9 décembre. Vous trouverez tous les documents (même QR Code que ci-dessus).

Une brève statistique des revendications qui apparaissent sur ces affichettes (parfois plusieurs sur la même affiche):

- Augmentation de salaires (classe, indemnité, etc.): 43%
- Conditions de travail (effectifs, dotations, harcèlement, formation, etc.): 38%
- Exigence de respect et de reconnaissance: 29%
- Critique de la DRH (Rapport Meylan), du fonctionnement du CHUV: 20%



Un immense bravo et merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées et nous ont adressé des messages de soutien et de solidarité. Notre syndicat continue de se battre sur tous les terrains pour obtenir des améliorations concrètes et bien réelles des conditions de travail au CHUV.

Grève des TRM à Fribourg: et au CHUV ?

À Fribourg, durant la première semaine de février, les technicien-ne en radiologie médicale ont fait grève pour défendre leur fonction et revendiquer une augmentation de leur classification salariale. Cette grève intervient après cinq ans de démarches et procédure qui n'ont abouti à rien d'autre qu'à une... dégradation de leur classification dans la grille. Les employé-e-s de l'Hôpital fribourgeois (HFR) montrent que faire la grève à l'hôpital, c'est parfaitement possible, sans menacer la prise en charge des patient-e-s (un service minimum a été mis en place avec les grévistes et leur syndicat).

Au CHUV, la situation en radiologie est extrêmement tendue depuis plusieurs mois. Les TRM accumulent des heures supplémentaires pour faire tourner le service. Le sous-effectif est évident, mais au lieu d'engager et de renforcer les effectifs, on met sous pression le personnel en place.



SSP-CHUV

Manque d'effectifs et embauches: une petite victoire et un exemple à suivre

Partout dans l'institution, le manque d'effectifs et les sous-dotations sont la règle. Et lorsque le personnel d'un service demande des renforts, la réponse est toujours la même: soit il n'y a pas d'argent, soit «les besoins ne sont pas suffisamment documentés». Dans ce contexte, une petite victoire peut servir d'exemple. Le Service social d'oncologie a vu le nombre de cas nécessitant un suivi exploser ces dernières années. Dans le même temps, à l'occasion d'un changement dans l'organisation il y a trois ans, des équivalents plein temps avaient été supprimés. Pendant des mois, sans relâche, l'équipe du service social a continué de se mobiliser, avec le soutien du SSP, pour exiger des renforts. Faute de quoi, les prestations aux malades atteint-e-s d'un cancer auraient dû être réduites. À force de détermination, l'équipe a obtenu gain de cause et un EPT supplémentaire va être créé en renfort. Dans le contexte du plan *Impulsion* et des économies budgétaires, c'est une victoire à contre-courant qui peut servir d'exemple à suivre.

La DRH continue de frapper

Le 3 février dernier, un employé de la cuisine, au CHUV depuis 12 ans, a été confronté à une procédure de licenciement pour faute grave. Une faute grave très relative: il a récupéré pour lui de la nourriture qui allait être jetée à la poubelle. Selon nos informations, entre 800 kilos et une tonne de nourriture sont jetés quotidiennement à la sortie du CHUV. Du coup, cette infraction aux directives de l'institution est-elle grave au point de justifier un licenciement? Poser la question, c'est y répondre.

Il y a quelques mois, avec notre avocat, nous avons contesté une décision de la DRH qui avait licencié, sans preuve, un employé qu'elle accusait d'avoir volé une dizaine de capsules Nespresso...

Ces affaires sont scandaleuses et inacceptables. Les procédures sont parfois lancées sans même que la DRH ait pris la peine de vérifier les affirmations de prétendus témoins. Et la décision de licencier, qui ne devrait intervenir qu'en dernier ressort, est prise au sujet de fautes bénignes et sans conséquence pour l'institution.

On se demande ce qui se passerait si la même sévérité était appliquée proportionnellement et à tous les étages hiérarchiques de l'hôpital...

Se réunir et s'organiser pour être plus fort-e-s

Le SSP-CHUV continue de grandir et de se renforcer. La période actuelle nécessite de regrouper nos forces et d'agir ensemble pour défendre l'hôpital public, son personnel et ses patient-e-s. Dans ce contexte, chaque engagement, même court, même petit, est important. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres de notre syndicat ou de notre comité ou avec notre secrétariat pour participer à la défense collective des salarié-e-s et des patient-e-s. Pour la défense de l'hôpital public et pas de l'hôpital du fric.

Adhérer au SSP (avant qu'il ne soit trop tard)

Notre syndicat conseille, soutient et accompagne toutes les personnes qui font face à des difficultés dans leur travail ou à des procédures. Nous le faisons pour chaque personne qui est



AVENUE RUCHONNET 45 / CP 1324 / 1001 LAUSANNE / VAUD@SSP-VPOD.CH / 021 341 04 10

WWW.SSP-VAUD.CH / FB: SYNDICAT SSP VAUD



SSP-CHUV

membre du SSP avant le début du problème. Nous rappelons ce fait car nous sommes de plus en plus souvent sollicité-e-s par des personnes en difficulté ou déjà en conflit et qui demandent l'aide du syndicat sans en être membre ou en le devenant au dernier moment. Pour pouvoir continuer de défendre au mieux l'ensemble du personnel et nos membres, nous ne pouvons malheureusement pas aider ces collègues.

Bienvenue au CHUV

Pour les personnes qui viennent d'être engagées au CHUV, une fiche avec toutes les informations utiles à connaître au début de son emploi (fixation du salaire initial, temps d'essai, temps de travail, etc.) est disponible sur notre site: <https://vaud.ssp-vpod.ch/secteurs/chuv/bienvenue-au-chuv-et-au-ssp/>

Déménagement à l'Hôpital des Enfants

Pour plusieurs services, le déménagement à l'Hôpital des Enfants pose de sérieux problèmes. Par exemple, des incertitudes règnent encore sur les affectations des employé-e-s dans le futur HE (exigence de «polyvalence» qui devient de plus en plus forte partout). Pour une large partie du personnel, il est interdit de prendre des vacances en mai, le mois du déménagement. Cette mesure est très limite du point-de-vue du droit : certes, l'organisation du service prime les souhaits des employé-ek dans la LPEr, mais l'interdiction totale de prendre des vacances ne repose selon nous sur aucune base légale. Autres problèmes majeurs : le temps consacré à se déplacer pour aller dans le nouvel HE (déplacement, change, déplacement) n'est toujours pas compté comme du temps de travail ; les effectifs en personnel seront insuffisants et les blocs opératoires de l'HE devront fermer la nuit. Le SSP continue de relever ces problèmes et nous interpellons la Direction sur demande des personnels concernés.

INFORMATIONS - ADHÉSION

Ce flyer est édité par le SSP-CHUV, le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les employé-e-s du CHUV, sans distinction de statut, de fonction ou d'origine. Le SSP est un syndicat présent sur les lieux de travail, qui met au centre de son intervention l'organisation et l'action collective des salarié-e-s. Les membres du SSP-CHUV bénéficient aussi de conseils professionnels et d'un soutien individuel en cas de procédure. Le comité CHUV du SSP regroupe des salarié-e-s de plusieurs services et de fonctions différentes. Rejoignez-nous! Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 30'000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...). Il est membre de l'Union syndicale suisse.

- JE SOUHAITE RECEVOIR LES INFOS DU SSP SUR LE CHUV
- JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-CHUV

Nom Prénom
Rue et n° Localité
Téléphone Lieu de travail
À renvoyer à :
SSP Région Vaud - Case postale 1324 - 1001 Lausanne
Ou à vaud@ssp-vpod.ch

ADHÉSION EN LIGNE
<https://vaud.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/>

